

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS13/7

7 avril 1997

(97-1406)

---

Original: anglais

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - DROITS SUR LES IMPORTATIONS DE CÉRÉALES

### Communication des Etats-Unis

La communication ci-après, datée du 3 avril 1997, adressée par la Mission permanente des Etats-Unis à la Délégation permanente de la Commission européenne et à l'Organe de règlement des différends, est distribuée à la demande des Etats-Unis.

---

Par la présente communication, les Etats-Unis retirent la demande d'établissement d'un groupe spécial, datée du 13 février 1997, qu'ils avaient présentée au sujet de l'affaire "Communautés européennes - Droits sur les importations de céréales" (WT/DS13/5, 14 février 1997).

Le retrait de la demande du 13 février 1997 est sans préjudice de la demande des Etats-Unis, datée du 19 juillet 1995, concernant l'ouverture de consultations sur cette question avec les Communautés européennes (WT/DS13/1, 26 juillet 1995), et de la demande, datée du 26 mars 1997 et actuellement en suspens, concernant l'établissement d'un groupe spécial dans cette affaire (WT/DS13/6, 1er avril 1997), que l'Organe de règlement des différends examinera à la réunion qu'il doit tenir le 10 avril 1997.